



Assemblée Générale 2021

SNASUB-FSU

Section de Paris | Ecole Boulle le 07 juillet 2021

Rapport d'activités de 2019, 2020 à 2021, de la section académique.

Conformément aux statuts, l'Assemblée Générale de la section se réunit le 07 juillet 2021 à Paris (75).

Suite à la crise sanitaire débutée en mars 2020, l'assemblée générale annuelle n'a pu se tenir en 2020.

Plus de 220 courriers et emails de convocation ont été envoyés le 21 juin 2021.

La présentation du bilan d'activités des deux dernières années écoulées est un exercice qui permet aux syndiqués de la section d'évaluer le travail effectué, de s'interroger sur les actions locales et de préparer de futurs projets.

1 ETAT DES LIEUX DE LA SECTION

Le siège est situé à l'Université Paris V René Descartes – Présidence 4^{ème} étage Local syndical n°D5-5 – 12 rue de l'Ecole de Médecine 75006 Paris

Nos locaux syndicaux sont assez vastes pour accueillir nos collègues en rendez-vous et la tenue des bureaux académiques.

Plusieurs sections sont situées dans les établissements et bibliothèques de l'enseignement supérieur (Crous, Paris I, III, IV, V, VI, VII, BNF, BPI, Observatoire de Paris...) et dans les Services (Rectorat, SIEC).

Un site internet performant actualisé par Hervé Genevois permet de communiquer rapidement avec les adhérents et les autres collègues.

De plus, des courriels adressés par la liste OSTIC permettent d'informer le plus grand nombre.

2 REPRESENTATION DU SNASUB-FSU

La section siège dans de nombreuses instances :

Comité technique académique (CTA), comité technique spécial pour les services (CTS), CHSCT M, A, D, comité académique de la formation continue, comité de l'action sociale académique et fédérale nationale, à la section interministérielle de l'action sociale d'IDF (SRIAS), au comité interacadémique de l'Education Nationale, aux commissions de réforme, aux CAPA, aux comités directoires des FSU départementales...

Les CAPA

Suite aux élections professionnelles de 2018, le SNASUB-FSU a obtenu un nombre important de sièges sur l'académie pour l'AENES.

ADJAENES (Adjoints Administratifs) - 2 sièges	
SAFARIAN Octavia ROCHE TRANCHARD Isabelle	Rectorat Site Visalto Université Paris V

SAENES (Secrétaires Administratifs) - 2 sièges	
CHALOT-KONAK Aline HOURLIER Bernard	Crous de Paris Lycée Victor Duruy 75007

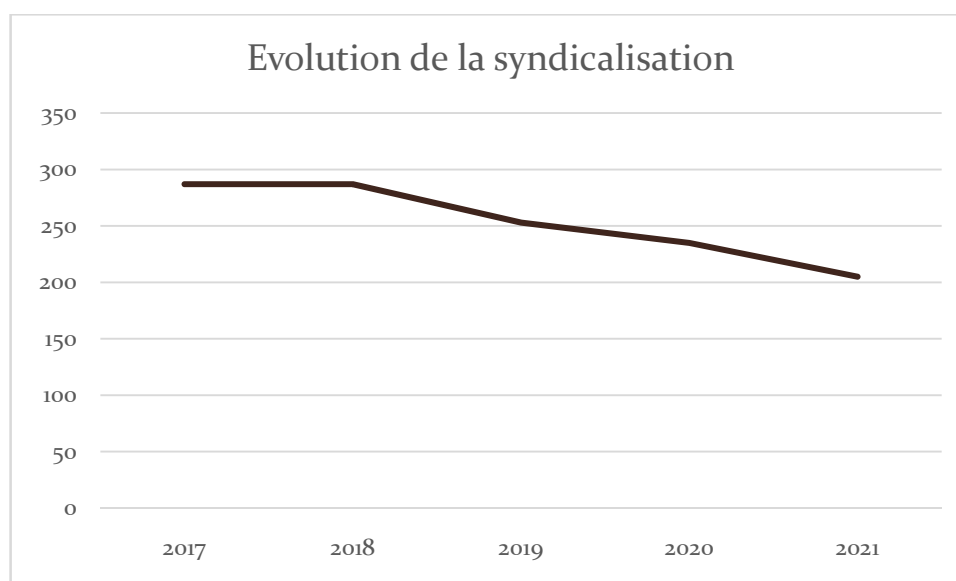
ADAENES (Attachés d'Administration) - 2	
ANTONETTI Elise FERNANDES Grace	Lycée Sophie Germain 75003 Lycée Condorcet 75009

Les CAPA seront renouvelées en 2022, après les élections professionnelles de décembre. Le nombre de sièges découle du nombre d'agents existants dans leur grade, la répartition de ces sièges est déterminée en fonction du résultat des élections.

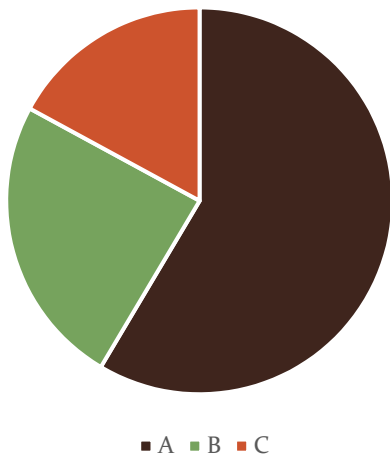
3 POINTS SUR NOS SYNDIQUES

La diminution est sensible depuis 2018 (de 287 à 219). Il faut noter que les résiliations étaient intégrées jusqu'en 2020 dans le total.

Les effectifs semblent plus stables depuis. Pour l'année 2021, la valeur est celle à la date de l'assemblée générale, il reste quelques mois encore avant la clôture de l'année.

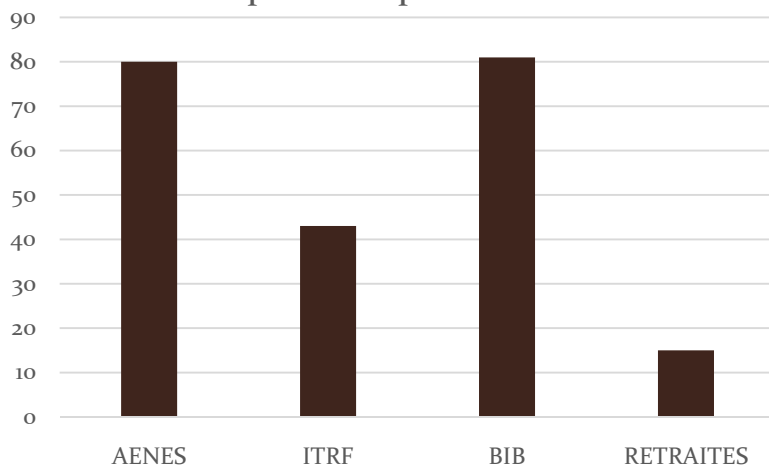


Répartition par catégorie

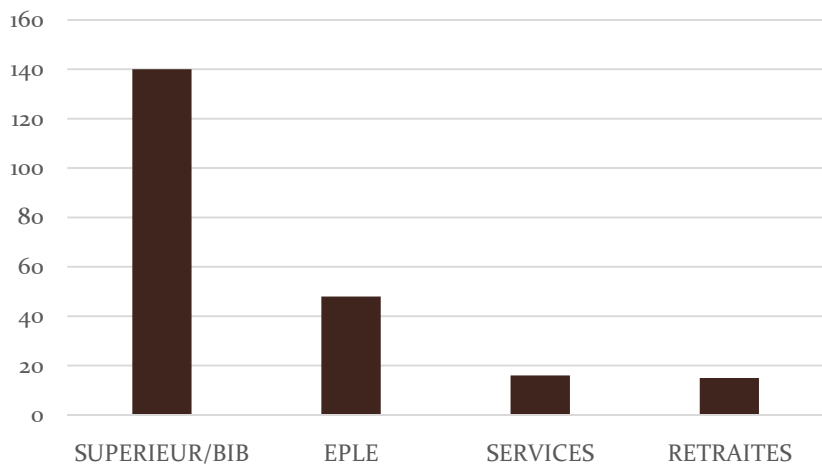


Qui sont nos adhérents ?

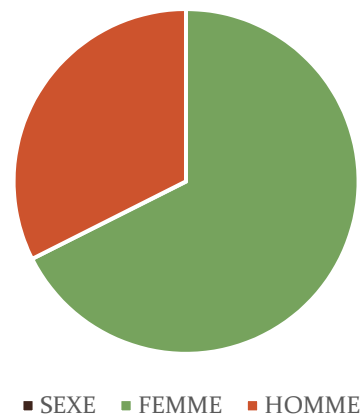
Répartition par filière



SECTEUR



Répartition par sexe



4 REUNIONS DE NOS INSTANCES DE FONCTIONNEMENT

Les réunions de nos instances : BA, CAA, CAD

Pendant ces deux années, nous avons tenu :

- Commissions administratives académiques chaque année
- Bureaux académiques (1 par mois)

Nous rencontrons des difficultés de calendrier et d'éloignement des uns et des autres, de disponibilité, qui s'accroissent dans la mesure où la reconnaissance du SNASUB sur l'échelon académique nous fait solliciter davantage. Celles-ci se combinent à un contexte de montée en charge du travail au niveau professionnel et la difficulté à s'absenter.

A cela, il faut ajouter l'augmentation du nombre de groupes de travail avec l'administration.

5 NOS ACTIONS SUR L'ACADEMIE

- Depuis 2 ans et la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, le syndicat a dû s'adapter. En effet, les élections professionnelles de décembre 2018 avaient donné à la section des représentants dans toutes les instances paritaires. Celles-ci ont vu leur rôle amoindri en matière de mobilité, avancement et promotion. De ce fait, le comité technique académique est devenu l'instance où se discute toutes les grandes décisions et orientations en matière de personnels. La Fédération Syndicale Unitaire a 5 représentants dont 1 du SNASUB-FSU dans cette instance.
- Au niveau des réunions d'information syndicale, la crise sanitaire a entraîné l'annulation de nombreuses réunions.
- Malgré la crise, de nombreux personnels ont été accompagnés auprès des services pour résoudre leurs difficultés (mutations, mal être au travail, demandes diverses...).

Le dialogue a souvent été fructueux avec les services malgré la désorganisation récurrente de la division des personnels.

6 BILAN ET PERSPECTIVES

Le bilan de la section est positif. Sa communication permet de donner du rayonnement à nos actions (motions, déclarations...).

Le Rectorat sollicite régulièrement les représentants de la section pour les instances institutionnelles. Cela accroît notre légitimité et renforce notre capacité à intervenir pour les collègues.

La section avec le retour à la normale des services et des établissements pourra reprendre ses activités.

L'année 2022 sera une année de congrès qui aura lieu en mai à Carqueiranne (83).

La section devra préparer son congrès académique pour proposer ses amendements à la motion finale qui sera le programme du SNASUB pour les prochaines années.

Les co-secrétaires académiques